

INGENICA MANAGEMENT HOLDING (IMH)

Société à responsabilité limitée à capital variable au capital de cinq cent cinquante euros

Siège social 6 rue Charles Baudelaire 78860 Saint nom la bretèche

RCS Versailles en cours

Les soussignés

- Monsieur Olivier PERRAUD, demeurant 22 rue Gambetta 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, né le 27 mars 1963 à CLUNY(71), de nationalité Française,

La société Olivier Perraud Participations SARL au capital variable de 300.000,00 euros ayant son siège social 22 Rue Gambetta 92100 Boulogne Billancourt.
Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 533 615 290.

Représentée par Monsieur Olivier Perraud, agissant en qualité de Gérant dûment habilité à l'effet des présentes.

- Monsieur Dominique PEDRON, demeurant 17 Ter rue Léon Bertault 91120 PALAISEAU, né le 17 mars 1957 à Nantes, de nationalité Française
- Madame Hélène PIQUET épouse CAVAGLIERI, demeurant 11 rue des pensées 78690 LES ESSARTS LE ROI, née le 09/1967 à Beaumont sur Oise (95), de nationalité Française,
- Monsieur Yves LEGUERN, demeurant 16, allée du Pigeonnier 91370 Verrières-le-Buisson, né le 10/01/1960 à Suresnes, de nationalité Française,
- Monsieur Jean-Pierre GELAS, demeurant 27 Chemin des Varines 69420 LES HAIES , né le 26/11/1958 à Condrieu, de nationalité Française,
- Monsieur Thierry HENRY, demeurant 6 rue Charles Baudelaire 78860 SAINT NOM LA BRETECHE, né le 06/07/1961 à Suresnes, de nationalité Française,

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la société INGENICA MANAGEMENT HOLDING, le 04 août 2011, à 10 heures à Saint nom, pour désigner d'un commun accord le premier Gérant de la Société, conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts de ladite société.

A cet effet ils ont convenu ce qui suit


I – NOMINATION DU GERANT

Les soussignés nomment en qualité de Gérant de la société

Monsieur Thierry HENRY demeurant 6 rue Charles Baudelaire pour une durée illimitée.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au registre du Commerce et des sociétés.

Le Gérant déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées.



Il affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – POUVOIRS DU GERANT

Le Gérant exerce ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre 15 des statuts.

III – REMUNERATION DU GERANT

Le Gérant ne percevra aucune rémunération de ses fonctions de Gérant de la société.

IV – Cette résolution est adoptée à l'unanimité, Monsieur HENRY ne prenant pas part au vote.

Fait à Saint nom, le 04 Août 2011

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Olivier Perraud

Olivier Perraud Participations – Le gérant



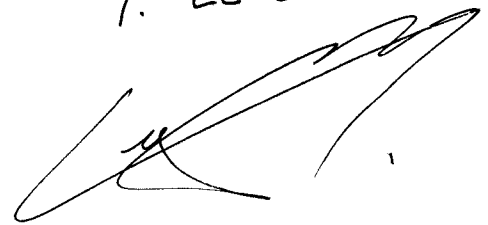
T. HENRY



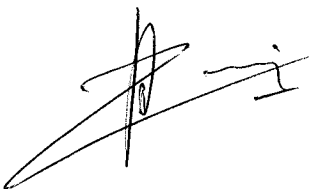
H. PIQUET



Y. LE GUERN



S. PERRAUD



S. PERRAUD

